

*Les représentations du plurilinguisme et pluriculturalisme
chez les étudiants de langue française
de l'université de Djelfa.*

*Representations of plurilingualism and pluriculturalism
among French students
at the University of Djelfa.*

DIF Chouaib^{*1}; ATMANE Yahia Abdeldjebar².

¹- Centre Universitaire SALHI Ahmed; Nâama; (Algérie).

Email: *dif@cuniv-naama.dz*

²- Université Djilali Liabes; Sidi Bel Abbes; (Algérie).

Email: *Atmaneyahia03@gmail.com*

Reçu le:25/03/2023; Accepté le:06/04/2023; Publié le:09/06/2023.

Résumé:

Cet article vise à mettre l'accent sur les représentations que les apprenants universitaires ont sur le plurilinguisme et le pluriculturalisme. Pour ce faire, une étude est lancée sur 30 étudiants de l'université de Djelfa. Au moyen d'un questionnaire constitué de quelques questions sur le sujet ci-dessus, nous analysons leurs réponses afin de voir comment ils perçoivent les deux concepts, et de savoir dans quelle mesure ces représentations sont liées à la réalité et à la politique linguistique adoptée par l'État.

Mots clés: Représentations; plurilinguisme; pluriculturalisme; étudiants universitaires; Université de Djelfa.

Abstract:

This article aims to shed light on the representations that university learners have on plurilingualism and pluriculturalism. To do this, a study is launched on 30

university learners from Djelfa university. By means of a questionnaire consisting of a few questions on the above subject, we analyse their answers in order to see how they perceive the two concepts, and to know to what extent these representations are linked to the reality and the language policy adopted by the State.

Keywords: representations; plurilingualism; pluriculturalism; university students; University of Djelfa.

Introduction:

Etymologiquement, le terme "représentation" est issu du latin "repraesentatio" qui veut dire: action de replacer devant les yeux de quelqu'un. C'est une notion interdisciplinaire qui donne naissance à plusieurs définitions liées à plusieurs domaines à savoir: la sociologie, la psychologie, la psychologie sociale,...etc.

Il s'agit d'un terme qui fut apparu en sciences sociales au début du XXème siècle et qui fut emprunté aux autres disciplines par la suite. Comme concept sociologique

En effet, les représentations ne pourraient être ni justes ni fausses. Elles sont le produit d'une vision donnée constituée par plusieurs paramètres. Selon Moreau, les représentations ne seraient qu' «une forme courante de connaissances socialement partagées, qui contribuent à une vision de la réalité commune à des ensembles sociaux et culturels» (MOREAU, M-L. 1997: 247).

En sociolinguistique, nous retenons deux définitions. La première est celle de Calvet qui croit que les représentations sont «la façon dont les locuteurs pensent les pratiques, comment ils se situent par rapport aux autres locuteurs, et aux autres pratiques, comment ils situent leurs langues par rapport aux autres langues» (CALVET, L-J. 1999: 158).

La seconde lie la représentation aux images que l'individu se constitue lui-même des choses, objets, idées...etc ou à travers la société. C'est aussi clair que les informations

qui parviennent à l'esprit servent à moduler les représentations qu'il associe à tous ce qu'ils entourent quelles que soient leurs natures. «*La représentation sociale est le produit et le processus d'une activité mentale par laquelle un individu ou un groupe, reconstitue le réel auquel il est confronté et lui attribue une signification spécifique*» (ABRIC, J-C. 1987: 64).

En s'appuyant sur une enquête menée par questionnaire auprès de quelques étudiants universitaires de langue française, nous analysons comment ils perçoivent le plurilinguisme et le pluriculturalisme.

1. Contexte et objectifs:

Cet article se penche sur l'analyse des représentations du plurilinguisme et du pluriculturalisme chez les étudiants de langue française de l'université de Djelfa. Nous nous attelons à comprendre comment ces étudiants conçoivent les langues et cultures autres que la (les) leur (s). Dans ce sens, le contexte de notre travail se limite, en termes d'espace, à l'université de Djelfa. Cependant, il s'étend à tous les facteurs qui pourraient conditionner les questions liées à la pluralité linguistique et culturelle. Cela s'explique par la diversité dont se caractérise l'université qui reflète, peu ou prou, une dimension plurilingue et pluriculturelle à la fois. Alors, tous les éventuels paramètres qui pourraient influencer les représentations des apprenants universitaires sur les aspects susmentionnés font objet de notre étude. Nous les étudions et les analysons en menant notre enquête au bout afin d'atteindre ses objectifs.

Le contexte universitaire est un espace où se manifestent le plurilinguisme et le pluriculturalisme. La façon dont ces deux phénomènes sont conçus par les apprenants nous intéresse. De ce fait, nous analysons leurs représentations qui y sont liées et voir à quoi se réfèrent-elles.

2. Cadre théorique:

2.1. Définir le plurilinguisme et le pluriculturalisme:

Quelles que soient leurs spécialités, les étudiants universitaires sont en confrontation constante avec le plurilinguisme et donc au pluriculturalisme. Ils ne pourraient pas y échapper. C'est dans ce sens là, que nous prenons ici la définition proposée par CALVET qui considère que «*les hommes sont donc confrontés aux langues. Où qu'ils soient, quelle que soit la première langue qu'ils ont entendue ou apprise, ils rencontrent d'autres tous les jours,[...]: le monde est plurilingue, c'est un fait. Et l'histoire linguistique, qui est l'un des aspects de l'histoire du monde, est en grande partie constituée par la gestion de ce plurilinguisme*» (CALVET, L-J. 1999: 43).

Dans cette même perspective, il propose certains types du plurilinguisme, qui sont: plurilinguisme à langue dominante unique (comme c'est le cas de France); plurilinguisme à langues dominantes (un type que nous expliquons car il intéresse les pays maghrébins notamment l'Algérie et le Maroc), plurilinguisme à langue dominante minoritaire, plurilinguisme à langue dominante alternative, plurilinguisme à langues dominantes régionales. (CALVET, L-J. 1999: 51-59).

L'un de ces types, nous intéresse, car il correspond à notre cas d'étude. Il s'agit du type où plus de deux langues sont dominantes (l'arabe algérien et le tamazight). Nous pouvons même y ajouter le français. Si ce dernier n'est pas reconnu officiellement, il s'impose réellement. Or, les deux premières langues prouvent tout le contraire. Seul l'arabe, langue reconnue officiellement, dont l'emploi de plus en plus intense, se justifie par rapport au critère texte/application.

C'est à travers le décalage entre le culturel et le politique que nous mettons l'accent sur les représentations des apprenants universitaires de la pluralité linguistique et culturelle. Nous nous adossons également à la citation suivante : «*L'Algérie, pays plurilingue, riche de sa diversité,*

de ses références culturelles plurielles, semble, malheureusement, ne pas pouvoir échapper à ses démons tant les ferments de l'exclusion sont toujours aussi forts et porteurs de lendemains incertains.» (TALEB IBRAHIMI, KH. 2004: 218).

2.2. Contexte de l'étude:

Notre étude a été réalisée dans l'une des universités algériennes où il y a une coexistence de plusieurs langues. Il s'agit des langues qui sont essentiellement des langues employées dans l'enseignement supérieur, ainsi que des langues qui sont objet d'étude (l'arabe, le français et l'anglais). Nous tenons compte aussi des langues qui sont pratiquées dans ce milieu. Il s'agit, donc, d'un contexte où se présente une multitude de langues et cultures. L'existence et la coexistence de ces langues nous intéresse dans le but de voir comment elles influencent les représentations des apprenants sur les langues tout en mettant en exergue l'effet de la politique linguistique qui pourrait jouer le rôle de la "main invisible".

Tout en partant d'un constat général basé sur les paramètres sociolinguistiques et culturels, et en se référant à la politique linguistique adoptée par l'Etat, nous déterminons à quel point le contexte de notre étude s'y conforme ou s'y oppose.

3. Présentation de l'étude réalisée:

3.1. Question de recherche:

La question de notre recherche consiste à savoir comment les apprenants universitaires de langue française perçoivent le plurilinguisme et le pluriculturalisme. Nous nous intéressons aussi aux facteurs qui pourraient conditionner leurs représentations portant sur la pluralité linguistique et culturelle. Et comme nous nous focalisons bien

évidemment sur les apprenants universitaires de langue française, nous nous interrogeons sur le lien qui pourrait s'établir entre la filière étudiée et la vision plurielle des langues.

Les réponses recueillies devraient montrer comment le plurilinguisme et le pluriculturalisme sont perçus par les apprenants universitaires, et chercher à interpréter et justifier ces perceptions.

3.2. Hypothèses:

L'hypothèse théorique:

Les représentations des apprenants universitaires de langue française de l'université de Djelfa sont, à l'instar des apprenants universitaires des autres universités algériennes, conditionnées par la politique linguistique adoptée par l'Etat.

Deux hypothèses opérationnelles en découlent:

- Les apprenants universitaires de langue française, notamment en licence, seraient influencés par la politique linguistique qui ne favoriserait que le monolinguisme. Le choix de la filière ne prime pas sur ladite politique, et reste un choix technique motivé par des raisons pragmatiques.
- Les apprenants universitaires de langue française tendraient à favoriser le plurilinguisme et le pluriculturalisme car ils sont en contact permanent avec d'autres langues. De ce fait, ils percevraient positivement la pluralité linguistique et culturelle.

3.3. Echantillon de questionnaire destiné:

L'échantillon étudié est composé pour une partie d'étudiants de licence, et pour une autre partie d'étudiants de master. Le but de ce choix est de voir à quel point les

représentations du plurilinguisme et pluriculturalisme pourraient être influencées par le niveau d'étude acquis au fur et à mesure de leurs cursus universitaires dans la filière.

La comparaison se fait selon le cycle (licence ou master). Les apprenants de licence étudient la langue et découvrent la culture française surtout, à travers des matières qui traitent de la littérature et de la civilisation. Ils étudient également d'autres langues (Anglais, Espagnol). Les étudiants de master auraient généralement un niveau de connaissance plus approfondi et plus avancé. D'où la vision des autres langues et cultures qui pourrait influencer les représentations liées au plurilinguisme et pluriculturalisme.

3.4. Méthodologie:

Cette étude s'adosse à une enquête par questionnaire mené, le mois de Novembre 2022, auprès d'une trentaine d'apprenants universitaires de langue française.

La méthode choisie nous permet d'accéder à nos informateurs de façon directe et spontanée sans protocole susceptible de les gêner ou de les influencer.

Il faut préciser aussi qu'il s'agit ici d'une étude qualitative visant à démontrer, le plus objectivement possible, comment la pluralité linguistique et culturelle est représentée chez ces apprenants universitaires.

4. Présentation des premiers résultats:

Par rapport aux questions posées à nos informateurs, ces derniers manifestent des représentations qui sont nettement en faveur du plurilinguisme et du pluriculturalisme.

Les réponses liées aux questions en rapport aux représentations du plurilinguisme attestent d'une bonne perception du plurilinguisme considéré comme un atout

linguistique servant à mieux acquérir le savoir quelle que soit sa nature.

En ce qui concerne la première question relative aux langues employées pour parler aux enseignants, 85% de nos informateurs optent pour le français, employé seul ou associé aux langues maternelles. Certaines réponses ont également souligné le recours au mélange de langues. Un emploi qui n'exclut pas le français de toutes façons.

En revanche, le français (langue d'enseignement et objet d'études) se trouve exclu de la sphère amicale où les apprenants se procurent l'occasion pour les emplois officieux, mais qui leur sont les plus intimes. 90 % d'entre eux utilisent exclusivement les langues maternelles (l'arabe dialectal pour la quasi-totalité de nos informateurs ; ou même le tamazight le cas échéant). Il ne faut pas, quand même, marginaliser quelques emplois, quoique minimes, de mélange de langues.

Et pour savoir s'il y a une corrélation entre la maîtrise des langues citées comme choix de réponses dans les deux questions passées, nous avons demandé aux apprenants d'indiquer, sur une échelle de 10 degrés, le degré de maîtrise des langues proposées. Les résultats se présentent comme suit:

Langues	Degré de maîtrise /10
L'arabe standard	8.16
Le français	6.23
L'anglais	4.16
Le tamazight	1.66
L'espagnol	1.53

Tableau 1. Degré de maîtrise des langues proposées

Les réponses à la quatrième question montrent que les apprenants sont ouverts au plurilinguisme. Si certains se sont

contentés de dire oui pour que l'université algérienne enseigne d'autres langues étrangères, sans qu'ils justifient leurs avis, d'autres les ont amplement justifiés. Une minorité s'est abstenue d'y répondre (3 sur 30), alors que deux informateurs indiquent qu'elles sont contre ce processus, sans apporter d'arguments ou de justifications.

Les réponses à la dernière question consacrée au plurilinguisme, soutiennent clairement l'idée que l'université est un espace qui pourrait renforcer le plurilinguisme. Elles sont présentées ainsi:

Pensez-vous que l'université est un espace approprié pour renforcer le plurilinguisme ?			
Oui	Non	Peut-être	Pas de réponse
73.33%	10%	06.66%	10%

Tableau 2. L'université renforce-t-elle le plurilinguisme?

Quant au volet réservé au pluriculturalisme, les réponses des apprenants interrogés appuient l'hypothèse selon laquelle le contexte universitaire favorise le pluriculturalisme. Les réponses aux cinq questions en sont le bon témoignage.

Interrogés s'il y a des matières enseignées à l'université consacrées au pluriculturalisme, beaucoup d'informateurs ont répondu par (oui), les réponses (non) n'apportent aucune justification.

Et selon le même principe, les réponses à la deuxième question par (oui), étaient bien argumentées et justifiées.

Et afin de voir si les apprenants universitaires de notre étude sont ouverts à apprendre de nouvelles cultures, l'examen de leur réponse montre qu'ils aiment bien y accéder et les

connaître. Ils sont même prêts et motivés à se rendre dans les pays qu'ils jugent différents et dignes d'être découverts.

Et pour conclure, les informateurs sont sollicités à se prononcer à propos des avantages du pluriculturalisme et de mentionner les inconvénients s'il y a lieu.

Sur les trente réponses recueillies, vingt (20) réponses sont bien défendues et développées. Les autres dix (10) réponses ne justifient pas leurs avis, ce qui rend l'interprétation plus difficile. De ce fait, nous nous focalisons sur les vingt réponses qui seraient clairement interprétables. Il faut signaler que les dix (10) réponses écartées de notre étude, sont essentiellement constituées de (non réponse) ou d'un cochage sans qu'il soit justifié.

5. Discussion et perspectives:

En ce qui concerne la partie consacrée aux questions liées aux représentations du plurilinguisme, les réponses fournies nous renseignent d'une perception positive de ce fait linguistique.

L'emploi quasi-exclusif du français pour communiquer avec les enseignants, atteste d'une bonne attitude envers cette langue qui serait considérée comme le meilleur moyen pour l'accès à cette langue étrangère. Cette idée est, apparemment, appréhendée par les apprenants même si certains y dérogent. Selon leurs réponses, il s'agit d'une dérogation forcée, car ils ne recourent au mélange de langues que dans l'extrême nécessité. Le mélange, en lui-même, reflète aussi le respect du principe que la langue "objet d'étude" devrait être consacrée pratiquement en classe afin d'en assurer un meilleur enseignement. D'ailleurs, c'est la raison pour laquelle, l'emploi exclusif des autres langues n'y a pas lieu.

Et comme le rôle et les fonctions de la langue sont déterminés par le contexte (endroit, interlocuteur...) ainsi que

le but envisagé par son emploi, les apprenants excluent catégoriquement le français dans les échanges entre eux. La tendance vers l'utilisation des langues maternelles est beaucoup plus présente et forte. De ce fait, "l'arabe dialectal" ou "le tamazight" sont les langues les plus récurrentes dans les réponses à la question relative aux langues employées dans le milieu amical.

Par rapport aux résultats recueillis concernant la maîtrise de certaines langues, nous remarquons déjà que les degrés exprimés par les apprenants ne correspondent pas forcément aux statuts juridiques des langues en question. Si le degré de 8.16 sur 10 octroyé à l'arabe standard, correspond à son statut de langue officielle et nationale, le caractère familier y manque. Les communications inter-amies se font quasi-exclusivement en langues maternelles, soit l'arabe dialectal dans notre cas.

En contrepartie, le tamazight, langue officielle et nationale est presque ignoré par le grand public informateur de notre étude. Il n'est employé que par certains locuteurs pour ceux qui l'ont comme langue maternelle. Il est, donc, hors question de lier le statut juridique d'une langue par rapport aux pratiques sociales.

Quant au français, et avec un 6.23 sur 10, il occupe la deuxième place. Il s'agit d'un degré qui correspond à une langue d'études pour les informateurs, et dont le statut juridique ne s'y oppose pas. S'il est, juridiquement parlant, une langue étrangère, les pratiques, même de ceux qui devraient respecter l'application de la loi, tendent à la rendre une langue énigmatique, une langue étrangement étrangère!

Interrogés si l'université doit enseigner d'autres langues, les apprenants se sont montrés motivés pour que l'université introduise d'autres langues étrangères et assure leur enseignement. Les réponses par "non" à cette question ne

pourraient, en aucun cas, être perçues comme position négative vis-à-vis cet enseignement. La preuve est là : plusieurs langues étrangères sont déjà prises en charge par l'université algérienne. Par ailleurs, les réponses par "oui" pourraient être comprises dans un autre sens, tout comme l'élargissement de l'enseignement de ces langues à d'autres universités. Voici par exemple quelques réponses:

«Oui, la langue italien» (informateur n°01).

«Oui, l'espagnol» (informateur n°11).

«oui, la langue chinoise» (informateur n°13).

«Je pense que l'anglais parce que c'est la première langue dans le monde» (informateur n°15).

«Chinois, japonais...les langues asiatiques» (informateur n°16).

«La langue anglaise» (informateur n°20).

«Oui, par exemple le coréen est utile car la Corée du sud est un pays développé dont la langue est un outil de transmission de culture et de progrès » (informateur n°26).

Hormis les langues qui sont déjà enseignées dans les universités algériennes, et qui sont nombreuses quand même, les réponses de certains apprenants reflètent clairement la dimension d'ouverture aux langues surtout celles qui ne sont pas prises en charge au sein des universités nationales. En effet, ils paraissent motivés à apprendre et à découvrir l'autre. Ils sont dans une vision qui encourage le plurilinguisme et le valorise.

La dernière question de cette partie, vise à savoir si les apprenants de français pensent que l'université est un espace approprié pour renforcer le plurilinguisme. Une petite minorité ne soutient pas cette idée dans le sens où elle croit

que seule l'université n'est pas en mesure de renforcer le plurilinguisme. Elle doit être accompagnée par l'initiative sociale. Les efforts de ces deux pôles pourraient constituer un milieu favorable pour l'épanouissement du fait plurilingue. La réponse suivante illustre grosso-modo ce sens :

«En Algérie, l'université ne permet pas de renforcer le plurilinguisme. Il faut créer des clubs des langues étrangères en dehors de l'université » (informateur n°16).

On pourrait même dire que l'apport de l'université dans ce domaine là, est tributaire des mouvements associatifs : une société qui n'a pas l'air aller dans ce sens selon cette réponse :

«Jamais, l'université algérienne n'est point appropriée pour l'apprentissage des langues et l'entourage ainsi n'est pas séant» (informateur n°07).

La majorité des apprenants pensent que l'université est un espace par excellence pour le plurilinguisme. Elle constitue déjà l'endroit où l'apprenant apprend et découvre sa et propre langue et les autres langues étrangères. Elle est donc un espace de rencontres et de contact des différentes langues qui ne devraient pas nécessairement avoir de points communs. L'un des avis soutenant cette position la lie à l'aspect de l'apprentissage qu'assure déjà l'université :

«Oui, on apprend toujours tout ce qui est utile et nouveau à l'université donc c'est un espace et lieu approprié pour renforcer notre plurilinguisme» (informateur n°01).

La dimension plurielle est le caractère qui distingue l'université algérienne qui se charge, en rassemblant des apprenants sans distinction culturelle et linguistique surtout, de la diffusion et du respect des disciplines, langues et cultures. Il s'agit d'un endroit où règne l'esprit de la différence et coexiste la pluralité linguistique et culturelle.

«Oui, parce que l'université est un espace où se rencontre tout les étudiant des régions de la nation» (informateur n°04).

Les questions de la seconde partie portent sur les représentations du pluriculturalisme chez les apprenants de notre étude. Les quatre '04) questions qui leur sont posées aboutissent à diverses réponses que nous discutons ici.

Pour savoir si les apprenants pensent déjà que l'université encourage le pluriculturalisme à travers l'enseignement de matières qui y sont liées, les réponses à la première question nous permettent de déceler l'attitude positive que les apprenants ont sur l'intérêt qu'accorde l'université à l'enseignement des matières qui sont en rapport avec la pluralité culturelle.

Des matières comme la linguistique, la littérature et la civilisation, la traduction...etc, pourraient être le moyen pour accéder à d'autres cultures. Faut-il rappeler que la culture ne peut être acquise qu'à travers la langue. L'étude de la langue n'est que l'étude et l'accès, de peu ou prou, à la culture. Aussi, ici la culture est plus large que la langue. Cette dernière reste le garant de sa transmission.

C'est à travers des matières telles que l'histoire, la traduction, selon nos informateurs, que l'université est considérée comme un lieu de contact et de rencontre de différentes cultures. L'accès aux autres cultures est assuré par le biais de ces matières et autres évidemment, dont la pluridisciplinarité est l'élément en commun qui les caractérise. C'est dans ce sens que les informateurs évoquent la question de la traduction tout en soulignant que la mission du traducteur ne se limite pas à la forme, mais elle le dépasse au contenu qui devrait toujours être pris dans son contexte et sa dimension cognitive (culturelle, multidisciplinaire...).

Conclusion:

A l'issue de cette étude menée auprès d'une trentaine d'apprenants universitaires, et au vu des résultats obtenus, il apparaît que ces apprenants ont de bonnes représentations à l'égard du plurilinguisme et du pluriculturalisme. Ces acteurs, officiellement présentés comme des apprenants dans un territoire monolingue puis bilingue par la suite, se présentent comme des partisans de la pluralité car ils réagissent positivement avec les données linguistiques et culturelles imposées par la réalité. L'encadrement juridique et objectif reste loin de cette dernière. Pour en tirer enseignements, il faudrait en tenir compte sans aucun préjugé, aucune instrumentalisation. Le traitement objectif, et non pas forcément égal, de tous les éléments en question, pourrait, en prenant leurs avantages, profiter énormément aux apprenants.

Bibliographie:

- 1- Abric, J-C. (1987). *Coopération, compétition et représentations sociales*. Paris: Delval.
- 2- Calvet, L-J. (1999). *La guerre des langues et les politiques linguistiques*. Paris: Hachette littératures.
- 3- Moreau, M.-L. (1997). *Sociolinguistique: concepts de base*. Bruxelles: Mardaga.
- 4- Taleb Ibrahim, Kh. (2004). *L'Algérie: coexistence et concurrence des langues. L'année du Maghreb*. Vol. N°01. 2004.

